



RAPPORT ANNUEL 2020

Extrait du PowerPoint présenté à l'assemblée générale annuelle virtuelle du 29 août 2021



Conservation Lakefield

Qui sommes-nous?

- Un organisme de conservation de la nature dans la région de Gore, créé en 2016
- Un organisme de bienfaisance enregistré
- Notre objectif : la mise en conservation perpétuelle de propriétés de grande valeur écologique
- Comment ? : don, don écologique, achat, servitude de conservation, réserve naturelle en milieu privé

Une équipe

Le conseil d'administration :

- Claude Beausoleil (vice-président))
- Pier Blais (trésorier)
- Louise Caouette Laberge (administratrice, projet Domaine Lakefield)
- Patrick Demars (président)
- Michelle Durand (secrétaire)
- Hélène Hallak (administratrice, projet Wentworth)
- Catriona McDonald (administratrice, communications)

Les personnes-ressources:

- Mathieu Madison (biologiste, Gestion Environnement MM)
- Jean-Pierre Pilon (comptable professionnel agréé, comptabilité/finances)

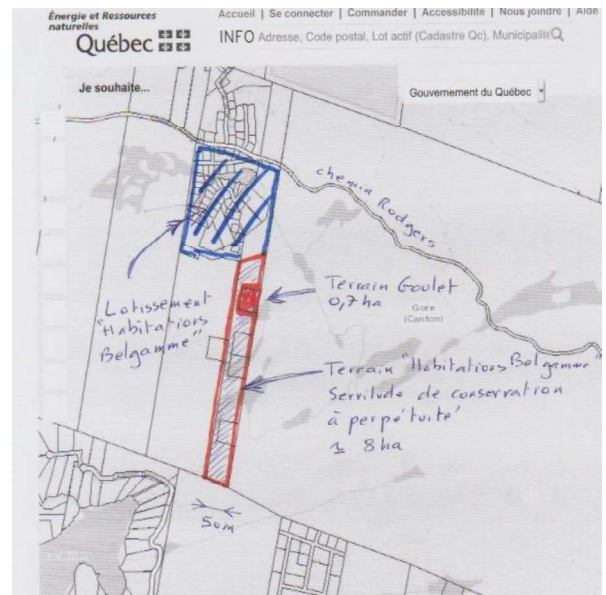
Conservation

Projet 1 : Domaine Lakefield

- Entente avec GSSL pour l'acquisition des 2 zones à mettre en conservation
- Présentation détaillée en page 5

Projet 2 : Habitations Belgamme

- Entente avec développeur du projet Habitations Belgamme et la Municipalité de Gore
- Servitude perpétuelle de conservation sur le terrain non constructible : 8 ha
- Terrain adjacent à notre terrain Goulet
- Rédaction en cours.



Projet 3 : Parc Denommé

- Entente de principe avec la Municipalité de Gore (servitude de conservation à perpétuité)
- Rédaction de l'entente en cours.

Projet 4 : Vallée des diamants (Wentworth)

- Discussions en cours avec des propriétaires intéressés à donner des terrains à Conservation Lakefield pour mise en conservation à perpétuité.

Autres actions réalisées

- Discussions préliminaires avec deux propriétaires pour l'établissement de servitudes de conservation à perpétuité
- Obtention de la certification pour les « **dons écologiques** » (bénéfices fiscaux additionnels aux donateurs)
- Promotion des dons de terrains pour mise en conservation
- Développement de notre compétence en conservation (formation, réseautage,...).

Plan d'action 2021-2022

- Poursuivre / finaliser les **projets en cours**
- Identifier d'**autres projets**, en particulier avec les associations de propriétaires et les municipalités
- Élargir notre activité à **Wentworth et Mille-Îsles**
- Continuer la promotion du **don de terrains** pour mise en conservation
- Poursuivre le développement de **notre expertise** en conservation.

Actions réalisées pour faire mieux connaître Conservation Lakefield:

- Express de Gore: article tous les 2 mois
- Médias sociaux: LinkedIn, Instagram, Facebook (et GoGore)
- Organisation de 2 activités de découverte de la nature.

En 2021-2022:

- Poursuite de ces actions
- Se faire connaître à Wentworth et Mille-Îsles

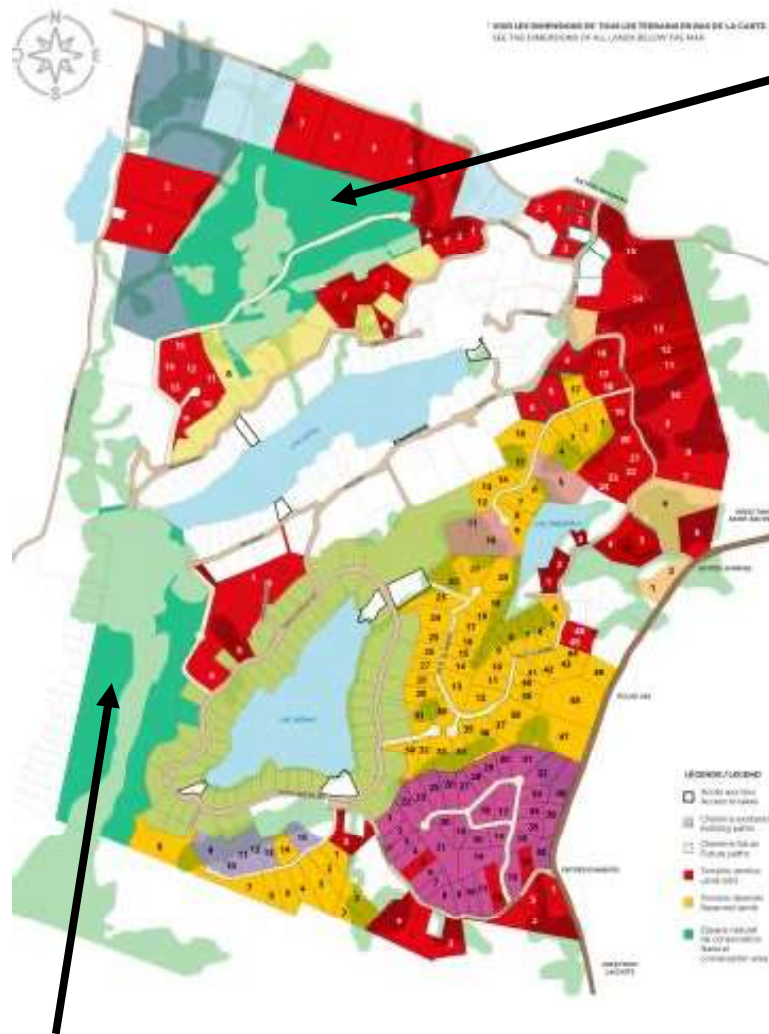
Financement

- 2 nouveaux membres à vie (don 2 000 \$ +)
- Près de 100 membres et sympathisants!
- Préparation de la campagne de financement du projet « Domaine Lakefield »
- Identification de sources de financement pour nos projets: programme FPOC (fédéral), PPMN (provincial), fondation Echo, etc,
- Lancer la **campagne de financement** pour le projet « Domaine Lakefield »
- S'efforcer d'obtenir des subventions importantes (FPOC, PPMN, etc.) pour ce projet
- Parallèlement, stimuler le don de terrains pour fins de conservation
- Augmenter et élargir notre membership

Présentation du projet Domaine Lakefield

Domaine Lakefield 2021

- Superficie totale du Domaine: 1 807 acres (731 hectares)
- Terrains subdivisés : 324 (info site web Domaine Lakefield)
- Secteur Vieille Forêt: environ 125 acres (50,6 ha)
- Secteur Milieu Humide Lac Écho : environ 115 acres (46,5 ha)



Secteur
Vieille Forêt

Milieu humide Lac Écho

Étapes de mise en conservation

- Entente avec propriétaire pour retirer les terrains de la vente pour 1 année (prolongation conditionnelle pour une 2e année)
- Carte arpentée des zones convoitées (à faire)
- Caractérisation écologique et faunique des milieux (à faire)
- Évaluation de la juste valeur marchande des terrains (à faire)

Financement des acquisitions

- Levée de fonds privés
 - Particuliers (reçus fiscaux: organisme de bienfaisance)
 - Dons jumelés privés-entreprises
 - Événements *Levée de fonds*
- L'implication citoyenne est essentielle à toute demande de subvention:
 - Exemples :
 - Chelsea, 57 hectares (140 acres), transaction printemps 2021 850,000\$
 - Lac Manitou, acquisition de 1 362 acres en 10 ans
- Applications auprès d'organismes subventionnaires et fondations privées

